



Déclaration liminaire du SNUDI-FO de l'Aisne à la CAPD du 14 septembre 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD

Nationalement, les 775 postes non pourvus au concours de PE de juin 2018 combinés avec le dispositif CP 100 % réussite qui aspire des milliers de postes de remplaçants, placent des centaines d'écoles dans une situation intenable. Dans le même temps, le ministre amplifie le recours aux PE contractuels en application du projet de « nouveau contrat social avec les agents publics » du ministre Darmanin, contradictoire avec l'article 3 du Statut général de la Fonction publique. Cette logique a déjà multiplié par 10 le nombre de PE contractuels passant de 300 à 4 000 dans le 1er degré en 2 ans, alors qu'il aurait suffi d'ouvrir la liste complémentaire pour éviter cette situation.

Alors qu'il est avéré que les PE effectuent en moyenne 41 heures de travail effectif hebdomadaire (source : MEN DEPP), le ministre en rajoute avec les évaluations CP et CE1 de septembre et de février avec « retour individualisé » aux familles. De plus, le ministre précise que « Ces résultats apporteront une aide essentielle au pilotage pédagogique de l'établissement, des réseaux écoles-collèges, du bassin d'éducation et de l'académie ». L'objectif réel est donc bien de préparer les évaluations d'école et les contrats d'objectif dans une mise en réseau dont le cœur est la mutualisation des moyens. C'est le pilotage par les résultats contenus dans CAP 2022.

L'inclusion scolaire est poursuivie et aggravée avec la création du « pôle inclusif d'accompagnement localisé » et l'expérimentation des unités d'enseignement élémentaire autiste (UEEA). Le ministre qui annonce la création de 10 900 postes d'AESH oublie que 20 000 contrats d'AVS sont supprimés.

Victimes de ces conditions d'enseignement dégradées, les PE subissent depuis septembre 2017, l'arbitraire le plus complet avec les nouvelles règles d'évaluation et de carrière liées à PPCR. Ils rejettent massivement l'arbitraire des appréciations et les injustices dans les promotions à la hors classe du dispositif PPCR que le ministre et ses partenaires ont abusivement présenté comme un 2nd grade pour tous.

La territorialisation se poursuit avec le refus de restaurer un cadre national avec la semaine de 4 jours pour tous sur 36 semaines alors que 85 % des communes repassent à 4 jours. Le plan mercredi, le rapport de l'Assemblée nationale sur le statut de directeur et la mise en réseau des écoles sous tutelle des collèges et des collectivités prévoient d'amplifier cette territorialisation.